



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

CONVOCAATION

Le Conseil Communal de Roche est convoqué en séance ordinaire
le lundi 25 juin 2018 à 19h30

à la maison de commune – salle du Conseil



ORDRE DU JOUR :

1. **Préavis n° 26/18** relatif à la création de l'Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL)
Rapport de la commission formée de MM. Thierry Blanc ; Elvis Ahmetovic ; Christian Delacrétaz ; Laurent Blanc et Mme Marlyse Buchs.
2. **Préavis n° 27/18** relatif aux **comptes 2017** et rapport de la commission de Gestion.
Rapport de la commission formée de MM. Philippe Dufresne ; David Fischer ; Christoph Keller ; Gilles Nagloo et Mme Angélique Buchs.
3. Réponses de la Municipalité aux vœux et remarques de la Commission de Gestion.
4. Corroboration des comptes 2017.
5. **Préavis n° 30/18** relatif au réaménagement, construction de trottoirs, création de deux arrêts de bus le long de la route du Simplon.
Rapport de la commission nommée, formée de MM. André Martin ; Elvis Ahmetovic ; Florian Ecoffey ; Jean-Claude Guillemin et Mme Sandra Heiniger.
Suppléants : MM. Sergio Almeida et Jean-Marc Ecuyer.

Ainsi que de la commission des finances formée de MM. Dominique Capelli ; Laurent Blanc ; Mme Caroline Lambert ; M. Mark Brissat et Julien Cattin.
Suppléants : M. Daniel Bontems et Mme Béatrice Dozot ;
6. **Communication** relative au préavis n° 14/2017 réfection des collecteurs EC/EU En Cornaz.
7. **Réponse** de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. J.-C. Guillemin lors de la séance du Conseil communal du 19 mars 2018.
8. **Nomination** d'un membre à la délégation EPUDEHL



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

9. **Nomination** du bureau du Conseil Communal de juillet 2018 à juin 2019.
 - Président
 - 1^{er} Vice-président
 - 2^{ème} Vice-président
 - 2 Scrutateurs
 - 2 Scrutateurs suppléants
10. **Nomination** de la Commission de Gestion + 2 suppléants
11. **Nomination** de la Commission des Finances + 2 suppléants
12. Communications de la Municipalité
13. Divers

Vu l'important contenu de l'ordre du jour, et le fait que la séance ait lieu un jour de semaine, la fin de séance sera probablement tardive.

De ce fait, le bureau a jugé judicieux de supprimer le traditionnel apéritif de fin d'année du Conseil communal.

A noter que les vacations (jetons de présences) seront comptabilisées par la secrétaire lors de la première semaine de juillet et qu'un mail sera envoyé à chacun pour contrôle, usuellement aux années précédentes.

N.B. : prochaine séance du Conseil communal fixée au lundi 10 septembre 2018